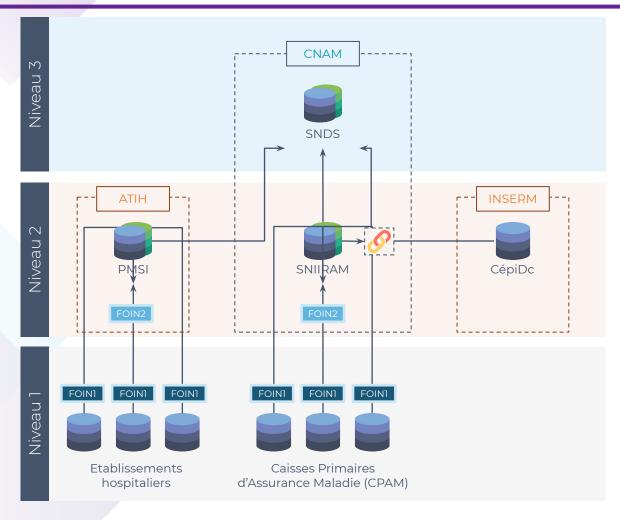




Rappel sur le SNDS - périmètre historique (1/2)



Base de données sources
Base de données consolidée

Appariement entre deux bases





Le SNDS est alimenté par trois bases de données :

SNIIRAM

Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie remontent l'ensemble des informations issues des remboursements à la CNAM. Pour garantir la sécurité de ces données, la solution CAMEL est utilisée permettant le contrôle, le chiffrement, et le transfert sécurisé des flux vers le SNIIRAM. Le flux de données provenant des caisses passe par CAMEL qui applique la fonction de hachage FOIN1 sur le NIR.. Les données sont envoyées à la CNAM qui applique ensuite l'algorithme de hachage FOIN2.

PMSI

Chaque établissement de santé enregistre chacun des séjours hospitaliers, appelé résumé de sortie standardisé (RSS) qui sont classés dans des Groupe Homogène de Malade (GHM) selon des critères médicaux et économiques. Les établissements utilisent alors le logiciel MAGIC qui applique la fonction de hachage FOIN1 sur le NIR et dépose les données pseudonymisées sur la plateforme e-PMSI de l'ATIH.

L'ATIH applique alors l'algorithme de hachage FOIN2 et envoie les données à la CNAM pour intégration dans le SNDS.

CépiDc

Le CépiDc de l'Inserm gère la Base de Causes Médicales de Décès (BCMD). Il ne traite que la partie médicale du certificat de décès, par conséquent, la base ne contient aucun nom. Les données sont transmises à la CNAM pour intégration dans le SNDS et sont appariées de façon probabiliste au SNIIRAM pour récupérer les FOIN2 correspondants afin de lier les causes de décès aux autres données présentes dans le SNDS.

Rappel sur le SNDS - périmètre historique (2/2)

Il couvre l'ensemble des personnes ayant eu recours au système de soins français ou étant décédées sur le territoire. Il permet de disposer d'informations sur le recours aux soins, le montant des dépenses associées, les informations concernant les séjours hospitaliers depuis 2006, ainsi que les causes de décès des individus sur la période 2013-2015.

Les principales informations du SNDS sont :

- Informations sur le bénéficiaire (sexe, mois et année de naissance, rang de naissance, lieu de résidence, régime, couverture maladie universelle complémentaire, aide à la complémentaire santé);
- Informations sur les professionnels de santé (spécialité, mode d'exercice, sexe, âge, département d'implantation)
- Pathologies, notamment les affections de longue durée et les diagnostics des séjours hospitaliers;
- Dépenses et remboursements (prestations en soins de ville, en établissements de santé, et montants associés)
- Consommations de soins de ville (consultations, actes techniques...)
- Prescriptions (médicaments)
- Dispositifs médicaux (aides techniques)
- Autres prestations (cures, transports...)
- Soins hospitaliers (hors séances)
- Séjours hospitaliers
- Indemnités journalières (maladie, ATMP, maternité) et invalidité
- Causes médicales de décès

Pour approfondir

- Dictionnaire des variables : lien
- Documentation du SNDS : lien
- Forum d'entraide : lien
- Contribuer (Gitlab) : lien
- Programme de formation à venir
- Note sur l'impact de la loi OTSS à venir





Présentation des différents types d'appariement

1. Appariements déterministes directs (NIR)

Couplage de données réalisé à partir du NIR



Appariement déterministe direct (NIR) entre une base de données et le SNDS



2. Appariements indirects

Couplage statistique de données réalisé à partir d'un ensemble de variables discriminantes et communes aux deux jeux de données



Appariement indirect entre une base de données et le SNDS





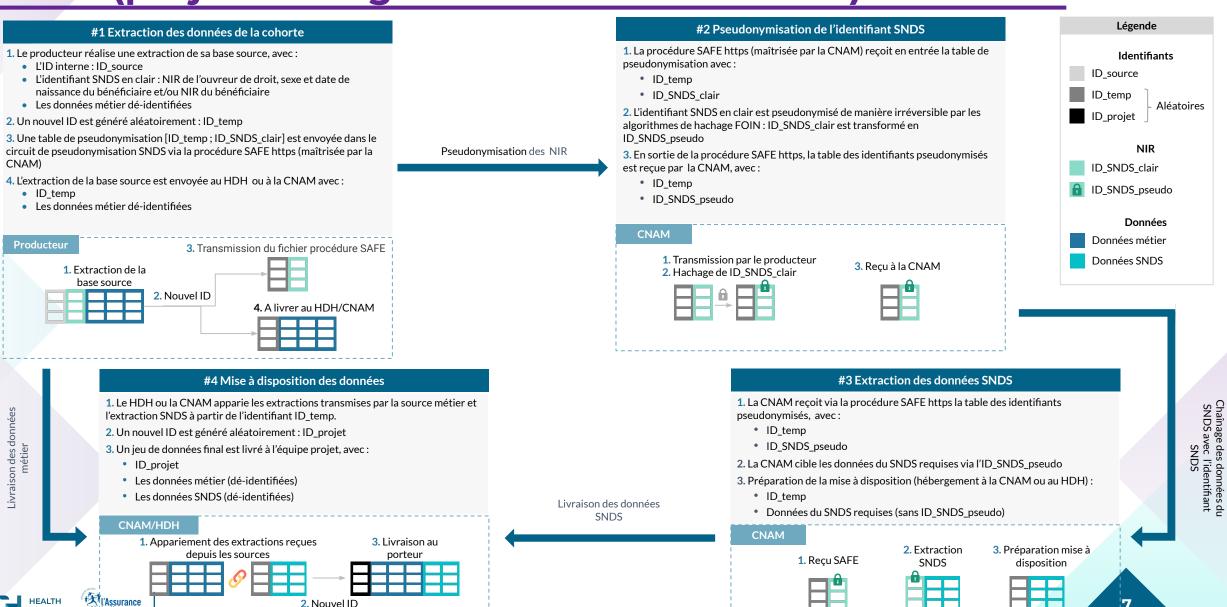
Principaux types d'appariement détaillés ci-après.

En cas de questions, n'hésitez pas à consulter le forum d'entraide : https://entraide.health-data-hub.fr/ ou à contacter le HDH : contact@health-data-hub.fr



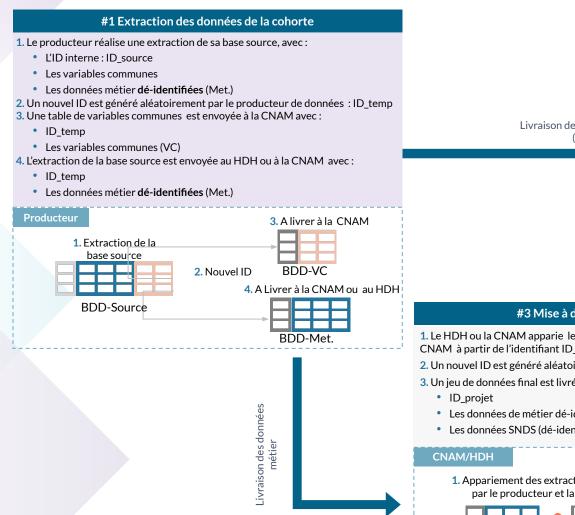


Appariement direct (NIR) entre une base de données et le SNDS (projet hébergé à la CNAM ou au HDH)



2. Nouvel ID

Appariement indirect entre une base de données et le SNDS (projet hébergé à la CNAM ou au HDH)



Livraison de la table de variables communes (BDD-VC) via PETRA

Les variables communes

ID temp

2. À partir des variables communes, la CNAM effectue une recherche des patients dans le SNDS en ciblant les données pertinentes.

#2 Extraction des données SNDS

1. La CNAM reçoit du producteur la table BDD-VC de variables communes avec :

- 3. L'extraction du SNDS est envoyée au HDH ou la CNAM, avec :
 - ID temp (pour lesquels l'appariement est validé)
 - Données du SNDS requises (dé-identifiées), comprenant les variables

CNAM 2. Recherche et 1. Recu du 3. A livrer au extraction données producteur CNAM/HDH patients BDD-VC **BDD-SNDS**

#3 Mise à disposition des données

- 1. Le HDH ou la CNAM apparie les extractions transmises par le producteur et la CNAM à partir de l'identifiant ID temp.
- 2. Un nouvel ID est généré aléatoirement : ID_projet
- 3. Un jeu de données final est livré à l'équipe projet, avec :
 - Les données de métier dé-identifiées
 - Les données SNDS (dé-identifiées)

1. Appariement des extractions reçues par le producteur et la CNAM



3. Livraison au











Suivez-nous sur les réseaux sociaux!







Caisse Nationale

